

ASAC-FAPES annonce le lancement d'Asac Épargne Fidélité en partenariat avec Allianz Vie

ASAC-FAPES annonce le lancement du contrat Asac Épargne Fidélité¹ en partenariat avec Allianz Vie. Ce nouveau contrat d'assurance vie a vocation à offrir aux épargnants une dynamisation de leur épargne au travers de nouveaux moteurs de performances. Le contrat propose également une garantie de fidélité ainsi que l'accès inédit à des supports en unités de compte jusqu'ici réservés à des investisseurs institutionnels.

Un fonctionnement innovant et l'accès inédit à des parts Institutionnelles

Asac Épargne Fidélité propose **deux innovations majeures** dans le fonctionnement de son fonds en euros **cantonné Asac** et **une nouveauté** sur son offre en unités de compte.

> La dynamisation de l'épargne :

Le Fonds en euros Cantonné Asac prévoit tout au long de la vie du contrat, une dynamisation de l'épargne qui consiste à arbitrer automatiquement, chaque année, la participation aux bénéfices attribuée sur le fonds en euros vers un support en unités de compte. Cet arbitrage permet ainsi un supplément de rendement en cas de hausse des marchés, en limitant le risque sur les seuls bénéfices du support en euros.

La Garantie de Fidélité :

Pour récompenser les adhérents du contrat, Asac Épargne Fidélité prévoit une garantie de fidélité associée au Fonds en euros Cantonné Asac, durant une période qui prend fin au 1er février de la sixième année qui suit l'adhésion. Au terme de cette période, le nombre d'unités de compte dû au titre de la Garantie de Fidélité est bonifié de 10% minimum².

Un accès exclusif à des supports réservés aux institutionnels

Pour optimiser la performance de l'épargne, Asac Épargne Fidélité propose à ses adhérents un accès à des supports en unités de compte traditionnellement réservés aux investisseurs institutionnels.

Au total ce ne sont pas moins de 90 supports d'investissement en unités de compte ouverts sur de nombreuses sociétés de gestion clés couvrant toutes les classes d'actifs, zones géographiques, secteurs d'activité, styles de gestion ou thèmes d'investissement.

Afin de saisir des opportunités de diversification complémentaires, **des supports** dont la valorisation est décorrélée des marchés financiers, **sont également proposés au sein du contrat** :

- Allianz Invest Pierre : SCI (Société Civile Immobilière) pour profiter du potentiel de performance des actifs immobiliers.
- Allianz Transition Énergétique : FCPR (Fonds Commun de Placements à Risque) pour investir dans des actifs réels au service de la transition énergétique.

¹ Asac Épargne Fidélité est un contrat d'assurance-vie de groupe exprimé en euros et en unités de compte, souscrit par l'Asac et garanti par Allianz Vie, entreprise régie par le Code des assurances - SA au capital de 643 054 425 euros - 340 234 962 RCS Nanterre. Siège social : 1 cours Michelet – CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex.

² Les adhérents qui procèdent à des rachats durant la période de fidélité perdent leur part de la Garantie De Fidélité, proportionnellement au montant racheté sur l'adhésion, sauf si le rachat est nécessité pour faire face à un accident de la vie.



Trois modes de gestion au choix pour Asac Épargne Fidélité

- Une **Gestion Profilée** par classe d'actifs, **intégrant une approche ESG** : les bonnes pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance par défaut, avec 5 profils de gestion proposés.
- Une Gestion Profilée Thématiques Climat et Humain, pour une approche globale adoptant les objectifs de développement durable de l'ONU. Ce mode de gestion propose 5 profils dont les supports sont à 100 % labellisés (labels ISR, GreenFin, Luxflag, Febelfin) et dont la stratégie d'investissement est orientée vers des thématiques relatives aux enjeux environnementaux (transition climatique, gestion de l'eau et des déchets, énergies propres...) et démographiques (consommation, santé, alimentation, éducation, sécurité...).
- Une **Gestion libre, avec 3 options d'arbitrages programmés** : Sécurisation des performances, Dynamisation progressive des versements ou encore Dynamisation progressive du capital.

En investissant sur des supports en unités de compte, vous profitez du potentiel de performances des marchés financiers, mais vous prenez un risque de perte en capital. En effet, votre assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte, mais ne garantit pas leur valeur. Celle-ci est soumise à des fluctuations, à la hausse comme à la baisse, en fonction de l'évolution des marchés financiers.

Tarification du contrat Asac Épargne Fidélité

• Frais sur versement : 0%

Frais annuels de gestion sur le fonds en euros : 0,65 %

• Frais annuels de gestion sur le support de Fidélité et de dynamisation de la participation aux bénéfices : 0,65%

Frais annuels sur les autres UC : 1,25%
Frais annuels de Gestion Profilée : 0,30 %

« Ce contrat innovant en partenariat avec notre assureur historique Allianz offre des avantages majeurs à nos adhérents. Avec 0% de frais sur versements et une souscription 100% en ligne, le contrat rivalise avec les contrats internet tout en bénéficiant de la garantie financière d'Allianz. La garantie de fidélité et l'accès à des supports en unités de compte jusque-là inaccessibles pour des épargnants particuliers constituent de véritables atouts pour accompagner toujours mieux nos adhérents dans la constitution et la dynamisation de leur épargne », souligne **Thomas Delannoy, Directeur Général Adjoint d'ASAC FAPES.**



A propos de FAPES Diffusion

FAPES Diffusion est un cabinet de courtage indépendant- connu sous le nom **ASAC –FAPES** - spécialisé en produits d'assurances. Il a été créé en 1999 par la Fédération **Fapes** pour un groupe d'associations d'épargnants (Asac, Audience, Apprur, Appeir, Tégo).

Le Cabinet de courtage **FAPES Diffusion** diffuse et gère des produits d'assurance vie et de prévoyance, souscrits et conçus par les associations d'épargnants qui recherchent en permanence les meilleures garanties financières.

FAPES Diffusion est partenaire d'assureurs de renom (Allianz, Generali, Spirica, CNP Assurances, Mutuaide, MGPS) et compte aujourd'hui plus de 100 000 adhérents.

Le cabinet de courtage FAPES Diffusion se situe et reçoit sur rendez-vous au 31, rue des Colonnes du Trône à Paris dans le 12^{ème} arrondissement. Tél. 01 44 67 25 00 – Fax 01 43 42 54 46 - <u>www.asac-fapes.fr</u>.

Contact presse ASAC-FAPES:

Laura Teboulle Vassen - LTV COMMUNICATION

+ 33 7 86 71 71 36, laurateboulle@ltvcommunication.com

Thomas Delannoy

+33 1 44 67 25 03, thomas.delannoy@asac-fapes.fr